



*Agir  
ensemble*

*Commission sur l'avenir de l'agriculture  
et de l'agroalimentaire québécois*

*Commentaires de la  
Conférence régionale des élus de la Mauricie*

*Présentés lors de la période de consultation  
tenue à Trois-Rivières les 13 et 14 février 2007*

## **Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois**

Madame et messieurs les commissaires,

D'abord, nous vous souhaitons bienvenue en Mauricie, région que vous avez choisie pour entreprendre votre important travail sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois.

Vous vous retrouvez dans une région où deux principaux secteurs économiques dessinent historiquement les grands traits de son territoire. Deux secteurs qui, à bien des égards, sont étroitement liés. En effet, la forêt, avec son industrie, l'agriculture et l'agroalimentaire, avec leurs industries et leurs services, font vivre les mauriciens et les mauriciennes depuis plus que longtemps.

Malgré les tumultes qui accompagnent notre quotidien régional autant pour la forêt que pour l'agriculture depuis un certain temps, nous comptons multiplier nos efforts pour maintenir et consolider ces secteurs afin que de nombreuses générations perpétuent la fierté de les avoir développés avec autant de cœur et de compétences.

Nous avons pris bonne connaissance des documents de travail que vous avez diffusés pour entreprendre votre mandat qui s'engage avec le premier objectif de faire un état de la situation des enjeux et défis de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois.

Le document de consultation comporte bon nombre d'aspects qui interpellent les organismes et les milieux particulièrement concernés par les problématiques que vous soulevez. Il présente

des constats bien établis auxquels des questions se rattachent. Nous sommes d'emblée certains que les intervenants de la Mauricie sauront apporter des commentaires, des idées et des solutions qui s'ajouteront à vos analyses pour les bonifier.

La Conférence régionale des élus (CRÉ) de la Mauricie a souhaité, pour sa part, faire une lecture d'ensemble de votre document et profiter de sa situation de première région visitée pour refléter quelque peu la réalité des régions. La combativité est une caractéristique de plus en plus affirmée particulièrement pour les régions ressources qui souvent se sentent nourricières sans toutefois participer aux agapes de la croissance économique dans un Québec lui-même confronté à la mondialisation.

Nous souhaitons aussi faire valoir avec cette courte présentation, comment nos intentions de développement, qui concourent, notamment, à soutenir les secteurs agricole et agroalimentaire, peuvent donner à une région une vision pour assurer sa vitalité et s'imbriquer dans celle de sa collectivité élargie qu'est le Québec.

***Agir ensemble!***

***Une planification inspirée de notre état de situation***

Signalons d'entrée de jeu, que la Mauricie s'est dotée d'un Plan quinquennal de développement régional 2005-2010 dont les grands enjeux s'imbriquent pertinemment dans les discussions que vous entreprenez. Ces quatre enjeux sont les suivants :

- La dévitalisation sociodémographique de la région et l'urgence d'agir
- La nécessité de poursuivre la reconversion économique en s'appuyant sur un développement dynamique et durable
- Le développement des ressources humaines, moteur du développement économique, social et culturel

- Un cadre de gouvernance régional qui assure la cohérence et le suivi des actions, le partage des responsabilités et des ressources, l'évaluation et l'imputabilité des acteurs

Sans chercher à alourdir cette présentation avec des statistiques qui sont, de toute façon, à votre portée, nous estimons cependant à propos de tracer un bref profil de la Mauricie tiré du diagnostic de notre plan quinquennal.

- La Mauricie est confrontée à une baisse démographique et son poids relatif par rapport au Québec est en chute depuis 1991.
- 75 % de notre population est concentrée en zone urbaine dont près de la moitié à Trois-Rivières.
- Nous dénombrons la population la plus âgée du Québec.
- Nous constatons un très faible apport d'immigrants.
- Selon les données du MAPAQ, par rapport à la superficie régionale, 6 % du territoire des MRC et villes est zoné agricole. Cependant moins de la moitié de cette zone est occupée par des exploitations agricoles.
- 91 % des entreprises du secteur agricole se retrouvent dans nos MRC de Maskinongé, des Chenaux, et Mékinac et c'est sur ces mêmes territoires que l'on retrouve des revenus d'emploi moyens inférieurs et parfois même nettement inférieurs au revenu moyen de la région de la Mauricie, qui lui-même est inférieur au revenu moyen de l'ensemble du Québec.

Ces quelques lignes signifient bien la situation de la Mauricie et sans doute que plusieurs régions s'exposeront ainsi pour faire sentir l'importance de vos travaux dans ces contextes.

***« Le milieu rural, une composante importante et indissociable de notre région »***

Lorsque la réflexion sur notre planification régionale s'est effectuée, le thème de la territorialité s'est imposé d'emblée.

Outre sa population fortement concentrée en milieu urbain et ses grandes surfaces forestières, la Mauricie compte une autre grande réalité géographique, économique et sociale bien distincte : *son milieu rural diversifié.*

*Notre rôle à la CRÉ,  
pour ne pas dire notre défi,  
est d'orchestrer le développement de la région qui s'appuie  
sur les spécificités des territoires qui la composent en  
forgeant les complémentarités entre nos réalités  
géographiques.*

Cela veut aussi dire :

- Assurer un accès et même une proximité de services particulièrement en milieu rural.
- Faire en sorte que notre population connaisse l'apport et l'importance de l'économie rurale et de l'économie forestière.
- Développer des initiatives de partenariat et de concertation entre les territoires.

Notre développement doit donc s'appuyer sur la complémentarité et les potentiels des activités sociales, culturelles et économiques des milieux urbains, des territoires à vocation forestière et des zones et milieux ruraux que l'on retrouve inmanquablement dans toutes nos villes et MRC.

Après ces quelques lignes, vous êtes à même de constater que parmi l'ensemble des thèmes que vous touchez avec votre document de consultation, certains sinon plusieurs convergent vers nos grands enjeux de développement régional.

**« Des orientations et des stratégies pour la Mauricie »**

Vous tracez, dans votre document, l'état de situation du développement des ressources humaines.

***Nous, nous considérons de surcroît que le développement des ressources humaines est le moteur de notre développement économique, culturel et social.***

*« Le secteur de production de biens étant soit en ralentissement (forêt, agriculture), soit tributaire de contraintes liées à la conjoncture internationale, la Mauricie doit axer sa reconversion économique sur le transfert technologique et le développement de nouveaux créneaux, afin de diversifier son portrait économique et favoriser l'innovation. Elle doit pour ce faire miser sur ses ressources humaines autant sinon davantage que sur ses forces et potentiels. »*

***La valorisation et la promotion de la formation qualifiante devient donc notre fer de lance.***

Nous estimons important de favoriser la formation professionnelle et technique auprès des jeunes pour contrer le manque de main-d'œuvre qualifiée notamment en agriculture. Pour ce faire, le renforcement de formules d'apprentissage en milieu de travail (stage coopératif, alternance travail études, etc.) est une stratégie à exploiter.

L'agriculture comme l'agroalimentaire requiert des compétences pour se développer. Il importe donc que l'on maintienne les liens entre les établissements de formation et les entreprises pour répondre le plus adéquatement possible aux besoins de main-d'œuvre tout comme il demeure de première importance de perfectionner ou parfois de reconvertir professionnellement la main-d'œuvre active.

À notre avis, il faut permettre aux régions de se doter des outils nécessaires pour qu'elles se positionnent en fonction de leurs caractéristiques et besoins en termes de programme de formation de pointe.

***« Démographie et ruralité »***

*Votre texte sur la ruralité et le développement régional expose des éléments de diagnostic que nous avons aussi analysés pour*

***affirmer l'importance d'agir pour contrer la dévitalisation sociodémographique particulièrement sentie dans nos territoires ruraux.***

*« Même si la variation de la population totale du Québec tend aussi au ralentissement, elle n'est pas comparable à la réalité mauricienne. Contrairement à l'ensemble du Québec, la Mauricie ne bénéficie pas ou presque d'apport migratoire positif pour contrer quelque peu le phénomène. ».*

*« Le dépeuplement des zones rurales ne se fait pas au profit de zones urbaines de la région comme cela est le cas pour les autres régions du Québec »*

Et de façon plus particulière encore pour le milieu rural :

*« Ces considérations se traduisent en termes de possibles fermetures d'écoles, de problèmes de renouvellement de main-d'œuvre, d'accessibilité aux services de santé, aux réseaux de transport collectif et adapté, etc. »*

L'occupation du territoire devient donc un incontournable pour le maintien et l'amélioration de la qualité de vie en milieu rural.

Nous souhaitons en conséquence recevoir des politiques et des appuis pour concrétiser nos intentions de maintenir et d'améliorer les infrastructures et les services publics de santé, de culture, de loisir et d'éducation et ce, sur l'ensemble du territoire.

Il nous apparaît important de faire entendre nos représentations pour favoriser la déconcentration des emplois gouvernementaux en fonction des forces de chaque territoire et ce, en faisant en sorte que les directions régionales des ministères obtiennent une plus grande marge de manœuvre pour s'accorder rapidement avec les préoccupations et les objectifs de développement du milieu.

La vitalité du milieu rural et de l'ensemble de notre territoire est aussi tributaire des réseaux de circulation tant pour les personnes que pour les marchandises. À cet égard, nous

chercherons les appuis pour préserver et améliorer les infrastructures et les services de transport.

La Mauricie n'est pas la seule région à lutter contre l'exode de la population. Nos analyses nous ont bien démontré jusqu'à quel point ce phénomène nous rend fragile et, comme nous le disions plus haut, les territoires ruraux souffrent encore plus de ce mal. Nous comptons être fortement appuyés par des politiques et des moyens adaptés pour nous permettre de développer des outils et des stratégies pour contrer cet exode voire même ramener les populations qui ont quitté, de même que pour mettre en place des stratégies de promotion et de démarchage visant l'implantation de nouveaux entrepreneurs, d'entreprises et de main-d'œuvre qualifiée ou spécialisée non présente sur ces territoires ruraux.

Nous nous orientons donc pour concevoir et soutenir des stratégies de développement économiques qui reposent sur les forces et les potentiels de chacun des territoires de notre région, tout en assurant leur complémentarité.

Nous serons ainsi mieux capables d'identifier, notamment pour les milieux ruraux, les opportunités de développement économique qui sont émergentes pour mieux profiter de notre position géographique avantageuse, proposer des occasions d'investissement encourageantes et favoriser la création d'emplois durables.

***Enfin, à l'égard de l'agriculture et de l'agroalimentaire comme pour d'autres secteurs économiques, nous sommes sensibles à tout nouveau potentiel de développement dynamique et durable assurant la consolidation et l'expansion de notre économie et le maintien et l'amélioration de notre qualité de vie.***

*« En 2004, le secteur de production de biens représentait 38,8 % de l'ensemble des industries de la Mauricie. Avec 34 700 emplois, ce secteur a enregistré une progression globale de 3,3 % depuis 2000. Toutefois l'agriculture, elle, a accusé une perte de 38,5 %. Constituées majoritairement*

*d'exploitations de type familial et à propriétaire unique, les entreprises agricoles se trouvent directement confrontées à un problème de relève. »*

Comme ailleurs, nous constatons la décroissance du nombre d'entreprises agricoles au profit de l'expansion de celles-ci. En Mauricie nous observons de plus une effervescence dans le secteur agroalimentaire qui se traduit par la multiplication d'entreprises de transformation et de production à valeur ajoutée. Cette tendance s'affirme aussi de plus en plus directement chez les producteurs agricoles.

Stratégiquement, nous cherchons à renforcer la capacité concurrentielle de nos entreprises incluant nos entreprises agricoles et ce, au plan de la technologie, de la diversification de production (transformation et valeur ajoutée), du développement des ressources humaines et du développement des marchés (exportation et autres).

Pour ce faire, il nous importe de mettre en place les conditions favorables avec les intervenants gouvernementaux et les partenaires locaux et régionaux **pour mettre en réseau** les différents acteurs en soutien aux entreprises, faire connaître et reconnaître les expertises existantes en matière de soutien à la consolidation et au développement de celles-ci et, de plus, simplifier l'accès aux services de soutien pour les entreprises.

**Le support et l'intensification de ce virage entrepreneurial** fait aussi partie des orientations que nous nous donnons et encore plus particulièrement pour l'entrepreneuriat jeunesse sachant que cette approche de diversification est stimulante autant pour les entrepreneurs que pour l'avenir des entreprises. Notre stratégie sera de convenir de mesures et de plans adaptés pour permettre ce virage.

## *Conclusion*

La Mauricie n'a pas eu l'avantage du temps pour se prévaloir d'être entendue à vos audiences. Nous souhaitons cependant vous présenter et vous exprimer notre volonté et notre sensibilité pour les secteurs agricole et agroalimentaire.

Vous obtiendrez sans doute de nos intervenants régionaux des réponses à vos questions pour lesquelles ils se sont sentis plus particulièrement interpellés.

Notre contribution à nous vise à vous démontrer, réalistement, la lecture régionale que nous faisons pour notre monde rural et toute l'économie qui en découle sans omettre la dynamique humaine qui la caractérise.

Nous voulions aussi partager notre vision pratique et stratégique pour assurer notre rôle régional. À cet effet, nous joignons en annexe une liste de projets pour lesquels la CRÉ et des partenaires ont contribué pour permettre leur réalisation et ainsi favoriser le développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire en Mauricie.

Nous vous souhaitons un parcours de consultation empreint de rencontres enrichissantes et de discussions propices pour l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois.

*Pour la Conférence régionale des élus de la Mauricie  
France Beaulieu  
Présidente*

## **Annexe**

*Liste non exhaustive de projets soutenus  
(réalisés ou en cours de réalisation)  
par la Conférence régionale des élus de la Mauricie  
et des partenaires locaux régionaux et gouvernementaux  
en Mauricie*

- Support à la tenue annuelle de l'événement « **Délices d'automne** » qui fait connaître les couleurs et les saveurs des produits agricoles et agroalimentaires de la Mauricie.
- Désignation territoriales des **couloirs de biodiversité et d'aires à protéger** en Mauricie, notamment pour les territoires à vocation rurale.
- « **COOP du coin** », un projet visant à développer un coffre à outil pour permettre aux petits milieux ruraux d'éviter la dévitalisation économique et de maintenir des services de proximité.
- « **CTAR** », étude de faisabilité et de pré démarrage et de démarrage du **Centre de transformation agroalimentaire régional de la Mauricie** pour des produits principalement carnés à haute valeur ajoutée.
- Étude de faisabilité et démarrage et implantation (projet sur 3 ans) de la « **Maison familiale rurale (MFR) de la MRC de Maskinongé** » avec un programme de formation en production laitière.
- Entente spécifique sur le **développement agroalimentaire de la Mauricie**.
- « **Le terroir de la Nouvelle France** », étude de faisabilité pour la promotion des produits du terroir mauricien.
- Évaluation du potentiel de **récolte et de commercialisation de l'if du Canada** en Mauricie.
- Étude d'opportunité sur le développement du **chanvre industriel** en Mauricie.
- Étude marketing visant la mise en place d'un **incubateur biotechnologique** en Mauricie.
- Étude de marché sur la **malterie et les bières biologiques**.
- Étude de marché sur un système de **traçabilité agroalimentaire et manufacturier**.
- Étude visant la mise en place d'un **complexe de serres** sur le site de la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie.
- Étude de faisabilité pour l'implantation d'un **complexe agro touristique à contenu pédagogique**.
- Support à la recherche pour le **Réseau de développement agroalimentaire de la Mauricie**.
- Support au **colloque régional en formation agricole**.

- Contribution et participation de la région de la Mauricie à l'événement « **Foire des villages** ».
- Contribution et participation à l'événement « **Université rurale québécoise en Mauricie 2003**».
- Enquête sur la **migration des jeunes** avec données territorialisées pour la Mauricie.
- Attraction et intégration **en emploi** des personnes immigrantes.



*Agir  
ensemble*

*Conférence régionale des élus de la Mauricie  
3450, boul. Gene-H.-Kruger, bureau 200  
Trois-Rivières (Québec) G9A 4M3*

[crem@cre-Mauricie.qc.ca](mailto:crem@cre-Mauricie.qc.ca)  
[www.cre-mauricie.qc.ca](http://www.cre-mauricie.qc.ca)

Tél. : 819.691.4969  
Télec. : 819.691.4960